

CAPITAL INVESTISSEMENT

CAPITAL FINANCE : CAPITAL INVESTISSEMENT • OPERATIONS-LBO

Acto prend les eaux

La Lettre Capital Finance n° 833 du 12 Mars 2007 • page 4

Les Thermes de Bagnoles-de-l'Orne poursuivent leur cure de LBO avec Acto. L'investisseur succède à Industries & Finances Partenaires (IFP), qui avait mené un *P-to-P* sur cet établissement thermal, début 2003 (cf. n° 637). Le financier sortant, qui avait à l'époque valorisé les titres près de 21 MEuro(s), cède 97 % des parts et engrange un TRI net de 30 %. Son successeur reprend 90 % du capital, tandis que la dirigeante, Catherine Dunand, jusqu'à présent détentrice de 3 %, se partage le solde (10 %) avec des co-investisseurs liés à Acto. Une dette senior et une mezzanine financent aux trois quarts l'opération, d'un montant confidentiel. Employant une centaine de personnes à temps plein, les thermes, dont la création remonte à 1896, ont réalisé 9 MEuro(s) de chiffre d'affaires l'an passé. Originellement dédiés aux cures médicales, ils ont développé, sous l'ère IFP, les séjours de remise en forme et la restauration. « Cette offre, qui représente aujourd'hui 25 % de notre activité, a contribué à une hausse de 22 % de notre fréquentation en quatre ans », souligne Catherine Dunand. Avec le centre normand, qui vise 12 MEuro(s) de revenus d'ici quatre ans, Acto marque sa volonté de constituer un pôle de services de santé. Le fonds, qui applique une stratégie sectorielle, lancera d'ailleurs cette année un deuxième véhicule, dont l'objectif de collecte s'établit à 200 MEuro(s).

Acto : Jacques Rossignol, Alexandre Bonneau - **Conseils investisseur** : **due diligences** : **financière** : Grant Thornton (Sylvie Duhalt), **stratégique** : Adventon (Alban Neveux, Julien Berger), **sociale** : UGGC (Sophie Uettwiller, Cyrille de Vaucelles), **assurances** : Aon (Patrick Rouit) ; **juridique** : Willkie Farr & Gallagher (Christophe Garaud, Grégory de Saxcé) - **Conseils société** : **juridique** : Latournerie Wolfrom (Christian Wolfrom, Marie-Hélène Tonnellier) - **Conseils cédant** : **financier** : KPMG CF (Jean-François Jolivet, Matthieu Boyé) ; **juridique** : Chammas & Marcheteau (Lola Chammas, Johanna de Brignac) - **Dettes** : **senior** : LCL (Emmanuelle Guez, Gilles Roussel) ; **mezzanine** : Idi Mezzanine (Sylvie Camboulive, Julien Bentz) ; **conseil juridique mezzaneur** : Lacourte Balas (Arnaud Burg, Nadia Kermiche)